

I. Situations météorologique et hydrologique

II. État des cultures et Situation phytosanitaire

III. Situation pastorale

IV. situation marché agricole et situation alimentaire

V. Perspectives

VI. avis et conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique au cours de la première décade de juin 2013 a été caractérisée par le retour des hautes pressions sur le nord de l'Afrique et l'installation des basses pressions sur le Sahel et le Sahara. Cette situation a occasionné un reflux du Front Inter Tropical pendant la première moitié de la décade et une rentrée de l'air humide entre les latitudes de Tombouctou et Kidal.

Les quantités de pluies recueillies pendant la période ont été déficitaires dans les régions de Kayes et Sikasso, à l'ouest de la région de Koulikoro et dans le centre de celle de Ségou. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires.

Pluviométrie cumulée par rapport à la normale

Niero Nara Niono Mopti Segou Sa Mopti Segou Sa Botgousi Sikasso

Ce cumul est inférieur à celui de l'année de

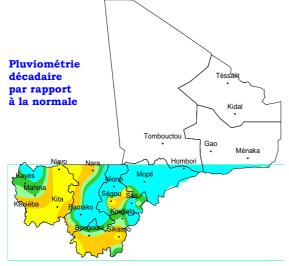
A la date du 10 juin 2013, le cumul des pluies

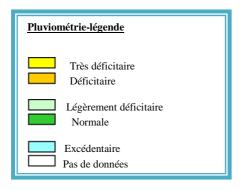
excepté la région de Kayes, l'ouest de celle de

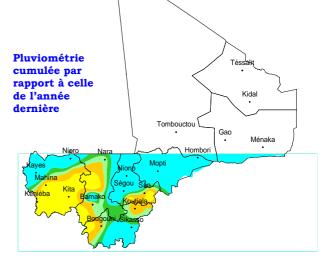
Koulikoro et le nord-est de la région de Sikasso.

recueillies est normal à excédentaire dans l'ensemble

Ce cumul est inférieur à celui de l'année dernière à la même date dans l'ensemble.







La situation hydrologique a été marquée par la baisse des niveaux sur tous les cours d'eaux à l'exception du Bani à Mopti, du Baoulé à Bougouni et du Bafing à Bafing Makana.

Le déstockage des eaux des retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit.

Les hauteurs moyennes décadaires sont supérieures ou égales à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger supérieur et du Sankarani en amont de Sélingué.

Elles sont supérieures ou égales à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Niger à Koulikoro, Kirango et Gao.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

Les préparations du sol et les semis sont en cours dans les principales zones agricoles du pays.

La situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Toutefois, il a été observé des manifestations:

- de chenilles (Numphula) et de mouches (Diopsis) dans les pépinières de riz à Molodo en zone Office du Niger avec des légers dégâts. Il a été prospecté 40 ha sur lesquels 15 sont infestés.
- > de rongeurs: (Arvicanthis nilotica et Mastomys sp) dans les champs de riz de contre saison en zone Office du Niger (Niono et N'débougou) avec également des dégâts légers. Les prospections ont porté sur 350 ha sur lesquels 90 sont infestés.

La situation du criquet pèlerin a été caractérisée par une accalmie généralisée. Aucune signalisation n'a été enregistrée durant la décade.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

La régénération des pâturages herbacés se poursuit dans la région de Sikasso et le sud de celles de Kayes, Koulikoro et Ségou. Ailleurs, la situation reste mauvaise. Les pâturages aériens conservent un état assez moyen dans l'ensemble malgré leur forte exploitation pour l'alimentation des petits ruminants. Les forages, les puits, les fleuves et leurs affluents

ainsi que les canaux d'irrigation constituent encore les principaux points d'abreuvement du bétail.

L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont passables à moyens selon les zones d'élevage.

Les troupeaux transhumants poursuivent leur séjour dans les zones de concentration habituelles de saison sèche.

Les troupeaux sédentaires, quant à eux, sont encore pour la plupart en divagation aux abords immédiats des villages.

IV. SITUATIONS DES MARCHÉS AGRICOLES / ALIMENTAIRE

Les marchés agricoles se caractérisent par une stabilité des prix des céréales avec quelques variations de prix qui s'observent sur certains marchés au cours de cette décade. S'agissant des fluctuations, les baisses de prix ont concerné le riz local Gambiaka à Niono, Dogofri, Shiango et Sokolo, le mil sur plusieurs marchés ruraux de la région de Ségou et le maïs à Dioïla et Bla.

Pour ce qui des marchés de gros, les fluctuations enregistrées sont majoritairement des baisses de prix. Cependant, sur les marchés de gros de Bamako, il a été observé une légère hausse du mil à Niaréla et Bozola. S'agissant de la hausse des prix du riz local Gambiaka et du riz BB à Bozola, elle a permis de niveler les prix de ce marché à ceux des deux autres marchés de gros de Bamako.

L'état d'approvisionnement des marchés est bon malgré une baisse des offres paysannes, due essentiellement à la baisse de la demande sur les marchés en général.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont évolué entre :

- ❖ 115 F CFA le kilogramme pour le mil à Monimpèbougou et 150 F CFA le Kilogramme à Dioïla, Koutiala et à M'Pèssoba;
- ❖ 100 F CFA le kilogramme pour le sorgho à Dougouolo et Zangasso et 125 F CFA le kilogramme à Dioïla;
- ❖ 90 F CFA le kilogramme pour le maïs à Loulouni et 120 CFA le Kilogramme à Dioïla;
- ❖ 225 F CFA le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Diakawère et à Sokolo, 240 à Niono et 280 F CFA le kilogramme à Dioro.

Pour ce qui concerne le District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches sont restés stables sur tous les points de vente suivis par rapport à la décade écoulée. Ainsi les prix au détail couramment pratiqués dans le District ont été de 200 F CFA le kilogramme pour le maïs et le sorgho, 225 pour le mil, 250 pour les sorgho/maïs pilés, 300 pour le mil pilé, 350 pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamien et le riz brisé importé, 375 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 450 pour le niébé et 500 F CFA le Kilogramme pour le fonio et pour le riz étuvé rouge importé.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été à:

- ❖ Kayes Centre de : 200 F CFA le kilogramme pour le maïs et le sorgho, 250 pour le mil, 300 pour les sorgho/maïs pilés, 350 pour le mil pilé et le riz BB importé, 500 pour le niébé et pour le riz local Gambiaka et 600 F CFA le Kilogramme pour le fonio et le riz étuvé blanc importé.
- ❖ Koulikoro Ba de: 200 F CFA le kilogramme pour le maïs, 225 pour le mil et le sorgho, 300 pour les sorgho/maïs décortiqués, 325 pour le mil pilé, 350 pour le riz RM40 importé et le riz BB importé, 375 pour le riz local Gambiaka, 450 pour le niébé, 550 pour le fonio et 600 F CFA le Kilogramme pour le riz étuvé rouge importé.
- ❖ Sikasso Centre de: 150 F CFA le kilogramme pour le maïs, 175 pour le sorgho, 225 pour le mil et pour le maïs décortiqué, 275 pour le riz étuvé blanc, 300 pour le mil pilé, 350 pour le riz local Gambiaka et le riz RM40 importé, 375 pour le riz BB importé, 425 pour le niébé et 550 F CFA le kilogramme pour le fonio.
- ❖ Ségou Centre de : 175 F CFA le kilogramme pour le maïs, le sorgho et le mil, 325 pour le riz local Gambiaka, 375 pour le niébé et 600 F CFA le Kilogramme pour le fonio.
- ❖ Mopti Digue de: 175 F CFA le kilogramme pour le maïs, 200 pour le sorgho et le mil, 250 pour le riz étuvé rouge local, 275 pour le riz étuvé blanc local et les mil/sorgho/maïs décortiqués, 325 pour le riz local Gambiaka, 400 pour le niébé et 450 F CFA le kilogramme pour le fonio.

Les céréales affichent des prix inferieurs à ceux de l'année dernière, mais restent supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années.

Sur le marché de Bamako Médine, les prix à la consommation ont été stables par rapport à la décade écoulée pour les échalotes séchées (Djaba Djalani), (Djaba Kuruni) et (Djaba Fôlôfôlô) et en hausse pour l'échalote fraiche (Djabadew kènè). Ainsi, ces prix ont été de :

- ❖ 325 F CFA le kilogramme pour l'échalote fraîche (Djabadew kènè) ;
- ❖ 800 F CFA le kilogramme pour l'échalote séchée (Djaba Fôlôfôlô);
- ❖ 1.000 F CFA le kilogramme pour l'échalote séchée (Djaba Kuruni) ;
- ❖ Et 2.000 F CFA le kilogramme pour l'échalote séchée (Djaba Djalani).

Dans le centre et le sud du pays, la situation alimentaire est globalement bonne grâce à la disponibilité des réserves alimentaires familiales, à l'abondance et la stabilité de l'offre en céréales. Elle est en voie de normalisation dans le nord (Tombouctou, Gao, Kidal) du pays. Cette normalisation est la résultante de l'intensification des échanges avec les marchés fournisseurs en denrées alimentaires du sud du pays et du Niger et la poursuite des actions humanitaires en cours notamment du CICR, MSF et du PAM à travers les ONG partenaires.

V. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, au cours de la deuxième décade de juin 2013, on assistera au maintien des basses pressions sur le Sahel et le Sahara. Cette situation occasionnera un renforcement de l'air humide favorisant ainsi des activités pluvio-orageuses isolées dans la partie sud du pays.

Sur le plan hydrologique, la baisse devrait se poursuivre sur l'ensemble des cours d'eau. Sur le plan phytosanitaire, l'éclosion de certains nuisibles pourrait être observée dans les jours à venir.

Toutefois, aucune évolution significative du criquet pèlerin n'est attendue. Les individus solitaires présents vont se maintenir sur les ligneux.

Au plan alimentaire, la situation restera bonne dans le centre et le sud du pays avec la disponibilité des réserves familiales et le bon état d'approvisionnement des marchés en céréales. Elle se normalisera dans les régions du nord du pays.

VI. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 JUIN 2013)

- 1- Il est recommandé aux agriculteurs, d'éviter les zones de bas de toposéquence pour les céréales sèches comme les mil/sorgho et le maïs et de privilégier le riz pluvial ou de bas- fond.
- 2- Les paysans des cercles de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kolondiéba, Kangaba, Kita, Kéniéba et des localités de Bancoumana, Siby, Dangassa, Ouéléssébougou, Dialakoroba et Kéniéroba peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide dont les cycles sont de 4 à 5 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 10 mm. Ceux de Ségou et Bla peuvent semer les variétés de 4 mois au plus avec le même cumul des pluies recueillies.
- 3- Les paysans du District de Bamako et des cercles de Koulikoro, Kati, Bafoulabé, Bankass et Koro peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide dont le cycle est de 4 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 20 mm.
- 4- Les paysans du cercle de San peuvent semer les mil/sorgho/maïs dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 10 mm.

- 5- Les paysans des localités de Fana et Dioïla peuvent semer le coton de 120 jours dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 20 mm. Ceux de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Misséni, Kolondiéba et Kita peuvent le semer dès que le cumul des pluies recueillies atteint ou dépasse 10 mm.
- 6- Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de renforcer l'alimentation des animaux par la paille enrichie à l'urée, les sous-produits agro-industriels et les sels minéraux. Il est également demandé aux

transhumants des différentes localités de se munir des documents administratifs et zoo sanitaires pour des besoins de sécurité dans le cadre de leurs déplacements internes et transfrontaliers conformément à la loi portant charte pastorale en République du Mali.

Bamako, le 12 juin 2013 LE GTPA

Tableau: Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hau	Débits							
			(cm)	Année	Année	Décade	Ecart (cm)			(m ³ /s)	Obs
			Moy	2012	2013	Précéd.	a13-déc préc	a13- a12	a13-Moy		Obs
1	Bamako	Niger	33	46	37	41	-4	-9	4	198	
2	Koulikoro	Niger	72	77	54	65	-11	-23	-18	149	
3	Kirango	Niger	62	-10	-27	21	-48	-17	-89	7,367	
4	Mopti	Bani/Niger	78	90	131	108	23	41	53	138	
5	Diré	Niger	51	66	52	54	-2	+	1	55,7	
6	Gao	Niger	59	0	27	+	+	+	-32	+	
7	Ansongo	Niger	63	+	84	+	+	27	21	97,8	
8	Bougouni	Baoulé	54	+	55	39	16	+	1	1,42	
9	Selingué-Amont	Sankarani	+	33276	33039	+	+	-237	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	40	238	247	245	2	9	207	396	
11	Manantaly-Amont	Bafing	+	19488	19649	19656	-7	161	+	+	m IGN
12	Oualia	Bakoye	26	16	sec	9	+	0	+	+	
13	Gourbassy	Falémé	sec	sec	sec	sec	0	0	0	+	
14	Bafing Makana	Bafing	+	31	23	11	12	0	0	6,7	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 1er au 10 Juin 2013

		PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES				
N°	STATIONS	PD13	NJD13	PD12	ND	PC13	NJPC	PC12	CN	PD13/ND	PC13/CN	PC13/PC12	PD13/PD12	
1	KAYES	11.1	2	0.0	11.7	25.6	3	12.9	20.2	95	127	198	*	
2	NIORO DU SAHEL	4.1	1	10.0	11.6	34.7	3	10.0	20.4	35	170	*	41	
3	YELIMANE	10.6	2	7.4	7.8	19.4	4	16.4	14.5	136	134	118	143	
4	DIEMA	3.5	1	2.0	14.9	20.5	3	35.5	29.2	23	70	58	175	
5	MAHINA	20.3	2	52.4	25.6	23.8	4	75.4	46.4	79	51	32	39	
6	BAFOULABE	17.7	2	9.4	17.5	17.7	2	41.7	41.8	101	42	42	188	
7	KITA	16.4	4	48.3	36.9	24.4	9	69.9	75.0	44	33	35	34	
8	KENIEBA	18.6	4	42.5	41.4	22.1	8	92.9	85.6	45	26	24	44	
9	KOULIKORO	51.0	2	3.5	19.1	70.4	4	85.7	70.7	*	100	82	*	
10	BAMAKO VILLE	46.6	3	34.4	34.3	86.4	6	157.5	85.1	136	102	55	135	
11	BAMAKO SENOU	40.6	4	77.0	33.0	96.8	7	107.9	91.7	123	106	90	53	
12	SOTUBA	46.3	3	20.8	32.0	69.9	6	100.1	85.2	145	82	70	*	
13	KATIBOUGOU	42.1	4	16.2	23.2	81.1	7	99.6	74.1	181	109	81	*	
14	KATI	52.8	2	57.7	26.3	88.6	5	167.8	76.6	*	116	53	92	
15	BAGUINEDA	78,0	4	14.0	28.0	148.0	7	179.0	80.8	*	183	83	*	
16	OUELESSEBOUG.	43.6	4	41.1	38.3	112.1	8	154.3	116.0	114	97	73	106	
17	SELINGUE	27.5	3	74.6	47.5	69.0	5	194.9	137.3	58	50	35	37	
18	DIOILA	51.7	4	46.4	35.0	172.9	10	174.7	87.8	148	197	99	111	
19	KOLOKANI	15.0	2	26.0	22.3	15.5	3	79.3	49.0	67	32	20	58	
20	DIDIENI	12.9	3	6.5	17.9	38.8	8	19.5	48.0	72	81	199	198	
21	NARA	2.4	3	13.7	3.9	12.8	6	16.5	13.8	62	93	78	18	
22	BANAMBA	37.8	3	0.0	20.1	46.4	5	83.2	44.3	188	105	56	*	
23	KANGABA	30.1	2	109.7	40.9	47.8	4	164.5	112.4	74	43	29	27	
24	SIKASSO	15.1	4	34.9	42.9	105.0	15	88.2	140.7	35	75	119	43	
25	BOUGOUNI	35.5	4	107.8	45.5	129.5	15	213.2	140.9	78	92	61	33	
26	YANFOLILA	18.0	1	53.0	36.5	72.0	6	152.0	139.5	49	52	47	34	
27	KOUTIALA	28.5	2	44.5	34.6	76.8	11	147.5	92.8	82	83	52	64	
28	N'TARLA IRCT	29.0	2	30.0	27.1	66.0	4	87.0	101.6	107	65 76		97	
29	KADIOLO	51.0	3	37.0	48.1	200.0	12	74.0	132.9	106	150	*	138	
30	KOLONDIEBA	24.7	3	30.2	44.5	165.4	16	114.2	133.3	56	124	145	82	
31	YOROSSO	45.0	2	33.0	30.3	68.5	5	88.0	100.9	149	68	78	136	
32	SEGOU	4.5	3	5.4	28.7	98.8	8	71.8	60.4	16	164	138	83	
33	SAN	39.7	3	12.2	23.7	55.9	8	81.1	53.6	168	104	69	*	
34	BLA	15.0	1	68.0	20.1	28.0	4	99.0	57.9	75	48	28	22	
35	BAROUELI	51.0	2	22.5	24.2	130.0	6	70.1	53.6	*	*	185	*	
36	KONOBOUGOU	35.0	1	6.0	34.0	117.0	3	57.3	77.7	103	151	*	*	
37	NIONO	47.0	1	15.0	10.8	88.0	3	34.0	25.8	*	*	*	*	
38	KE-MACINA	0.0	0	4.6	14.2	22.3	3	10.6	33.4	0	67	*	0	
39	TOMINIAN	16.2	1	43.0	22.2	33.7	4	138.5	52.6	73	64	24	38	
40	MOPTI	20.2	3	6.8	12.9	52.0	5	15.9	27.9	157	186	*	*	

<u>PD</u>:Pluies décadaires <u>ND</u>:Normale décadaire <u>NJD</u>: Nbre de jours de pluie de la décade <u>PC</u>: pluie cumulée <u>(-9.9)</u> = donnée manquante <u>*</u> = >200% <u>X13et X12</u>: paramètres des années 2013 et 2012 <u>NJPC</u>: nbre de jours de pluie cumulés <u>(-999)</u> = pluies 13 et 12 nulles <u>CN</u>: cumul Normal